

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 283**19 avril 2001****SOMMAIRE**

| | | | |
|---|--------------|---|--------------|
| ACM U.S. Growth Strategies Fund, Sicav, Luxembourg | 13578 | Fineurogest S.A., Luxembourg | 13582 |
| Acuazahara (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 13555 | Finworldgest S.A., Luxembourg | 13582 |
| Aima S.A.H., Luxembourg | 13557 | FL Trust Asia, Sicav, Luxembourg | 13579 |
| Ajax S.A.H., Luxembourg | 13552 | Fortis Japan Fonds, Sicaf, Luxembourg | 13584 |
| Alp Investment S.A.H., Luxembourg | 13577 | Framacecs S.A., Luxembourg | 13580 |
| Armitage Security S.A., Luxembourg | 13557 | Francis S.A.H., Luxembourg | 13570 |
| Arquinos AG, Luxembourg | 13563 | G.E.H. S.A., Luxembourg | 13583 |
| Arraxis S.A.H., Luxembourg | 13558 | Gardenia Holding S.A., Luxembourg | 13556 |
| B.P.D. S.A., Luxembourg | 13582 | Gesim S.C.I., Dudelange | 13539 |
| Barfield International S.A.H., Luxembourg | 13563 | Gesim S.C.I., Dudelange | 13539 |
| Blue Danube Fund, Sicav, Luxembourg | 13581 | Global Com Online, Luxembourg | 13561 |
| C.E.S.E. S.A., Sanem | 13548 | Global Consolidated Trust, Senningerberg | 13571 |
| Carry European Markets S.A., Luxembourg | 13575 | Grocer Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg | 13541 |
| Caruso Finance S.A., Luxembourg | 13560 | Guardamar S.A.H., Luxembourg | 13568 |
| Chandra S.A.H., Luxembourg | 13573 | Hadmount S.A., Luxembourg | 13581 |
| Chaussures de Sécurité Europe S.A., Luxembourg | 13538 | Hesperides Holding S.A., Luxembourg | 13581 |
| Cheri Holding S.A., Luxembourg | 13553 | Hilos S.A.H., Luxembourg | 13576 |
| Clergeon S.A., Luxembourg | 13574 | Holdina S.A., Luxembourg | 13575 |
| Commercial Investment Alcobendas, S.à r.l., Luxembourg | 13548 | Holleur S.A., Luxembourg | 13554 |
| Commercial Investment Alcobendas, S.à r.l., Luxembourg | 13550 | I.S.T. - International Spedition und Transport S.A.H., Luxembourg | 13563 |
| Constantin Lux, S.à r.l., Luxembourg | 13550 | Ibeks S.A., Luxembourg | 13574 |
| Copain Holding S.A., Luxembourg | 13564 | Immo Inter Finance S.A., Luxembourg | 13560 |
| Coparrinal S.A., Luxembourg | 13556 | Immobra S.A., Luxembourg | 13578 |
| Dankalux, S.à r.l., Luxembourg | 13546 | Intar S.A., Luxembourg | 13571 |
| Dankalux, S.à r.l., Luxembourg | 13547 | Intercontinental Group for Commerce, Industry and Finance S.A.H., Luxembourg | 13571 |
| Dicam World Wide Investment Fund, Sicav, Luxembourg | 13577 | Interdem S.A.H., Luxembourg | 13569 |
| Dyatex S.A., Luxembourg | 13561 | International Golf and Leisure S.A., Eselborn | 13566 |
| E.H.I. Euro Hotel Investments S.A., Luxembourg . | 13582 | Invertrade S.A., Luxembourg | 13571 |
| Editions Letzeburger Journal S.A. | 13551 | Investitre S.A. Holding, Strassen | 13573 |
| Editions Letzeburger Journal S.A., Luxembourg .. | 13576 | Jabelmalux S.A., Luxembourg | 13556 |
| Enface S.A.H., Luxembourg | 13570 | Juba Holding S.A., Luxembourg | 13554 |
| Euro-2000 Project S.A., Strassen | 13573 | Julius Baer Multibond, Sicav, Luxembourg | 13569 |
| Eurobli Fund, Sicav, Luxembourg | 13579 | Julius Baer Multicash, Sicav, Luxembourg | 13562 |
| Explor Holding S.A., Luxembourg | 13570 | Julius Baer Multicooperation, Sicav, Luxembourg . | 13553 |
| Fica Holding S.A., Strassen | 13583 | Julius Baer Multiinvest, Sicav, Luxembourg | 13552 |
| | | Julius Baer Multipartner, Sicav, Luxembourg | 13557 |
| | | Julius Baer Multistock, Sicav, Luxembourg | 13558 |
| | | Kamen S.A. Holding, Luxembourg | 13551 |

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| KB Lux Venture Capital Fund, Sicav, Luxembourg | 13572 | Procomex S.A., Luxembourg | 13577 |
| Kent Inter Holding S.A., Luxembourg | 13568 | Progrès Familial S.A.H., Luxembourg | 13560 |
| Legg Mason Worldwide, Sicav, Luxembourg | 13583 | Proventus, Sicav, Luxembourg | 13555 |
| Lippe Holding S.A., Luxembourg | 13564 | Rancois Holding S.A., Luxembourg | 13562 |
| Lishold Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg | 13572 | RBR Groupe S.A.H., Luxembourg | 13559 |
| Lusalux S.A., Luxembourg | 13575 | Reas S.A.H., Luxembourg | 13566 |
| Machrihanish Holding S.A., Luxembourg | 13564 | Renu S.A.H., Luxembourg | 13553 |
| Metals Finance Corporation S.A., Luxembourg | 13566 | Roscoff Holding S.A., Luxembourg | 13554 |
| MF International S.A.H., Luxembourg | 13560 | Selva S.A.H., Luxembourg | 13576 |
| Minusines S.A., Luxembourg | 13565 | Sophie Invest S.A.H., Luxembourg | 13559 |
| Mobility International Holding S.A., Luxembourg | 13573 | Sucrama Holding S.A., Luxembourg | 13551 |
| Monapa Holding S.A., Luxembourg | 13552 | Sudring Holding S.A., Ettelbruck | 13572 |
| Montana (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 13561 | Syron S.A.H., Luxembourg | 13556 |
| Monticello Properties S.A., Luxembourg | 13555 | Tankale Holding S.A., Luxembourg | 13550 |
| Nitlux A.G., Luxembourg | 13558 | Telesparks S.A., Luxembourg | 13540 |
| Nory European Equities S.A., Luxembourg | 13575 | Telesparks S.A., Luxembourg | 13540 |
| O.G.M. (Omnium Général des Médias) S.A.H., Luxembourg | 13569 | Terzo Millennio S.A.H., Luxembourg | 13559 |
| Optimetra S.A.H., Luxembourg | 13565 | Topselect, Sicav, Luxembourg | 13580 |
| Parker Holding S.A., Luxembourg | 13567 | TPM Coiffure, S.à r.l., Lintgen | 13550 |
| Parts International Business S.A., Schifflange | 13544 | Tridex A.G., Luxembourg | 13567 |
| Patrimoine Fund Select, Sicav, Luxembourg | 13568 | Universal Group for Industry and Finance S.A.H., Luxembourg | 13562 |
| Pert V S.A., Luxembourg | 13578 | Valfonds S.A., Esch-sur-Alzette | 13559 |
| Pizza L'Arcobaleno, S.à r.l., Dudelange | 13548 | Vatem S.A.H., Luxembourg | 13566 |
| Polowanie S.A.H., Luxembourg | 13565 | Vega S.A.H., Luxembourg | 13567 |
| Pricourt International S.A., Luxembourg | 13574 | Vlimmo International S.A.H., Luxembourg | 13580 |
| Primagaz S.A., Bruxelles | 13538 | Wilburg Holding S.A., Luxembourg | 13554 |
| | | Zubaran Holding S.A., Luxembourg | 13563 |

CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.346.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

J. Elvinger
Notaire

(61183/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

PRIMAGAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1070 Bruxelles, 19, rue Lambert Crikstraat.

Succursale: PRIMAGAZ G.D. LUXEMBOURG.

Succursale de Luxembourg: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Le Conseil d'Administration a décidé, par sa résolution du 10 août 2000, que:

1. La société implante une succursale («la Succursale») au Luxembourg;
2. Le nom de la Succursale est PRIMAGAZ G.D. LUXEMBOURG;
3. Le siège de la Succursale est établi à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch;
4. L'objet de la Succursale est le commerce dans le secteur du gaz, et, notamment, la livraison de gaz (propane et butane) en vrac à l'industrie ou aux entreprises, la livraison de gaz (propane et butane) en vrac et en bouteilles aux particuliers ainsi que la livraison de gaz LPG aux stations de distribution de carburant;
5. Le capital social de la société PRIMAGAZ BELGIUM S.A. est fixé à BEF 3.000.000,-;
6. Monsieur Frits Kok, Administrateur-Délégué de la société PRIMAGAZ BELGIUM S.A., a le pouvoir de signer tout document et correspondance, conclure tout contrat et accomplir tout acte engageant la Succursale;
7. Monsieur Frits Kok est en outre autorisé à représenter la Succursale en justice;
8. Monsieur Frits Kok est autorisé à signer tout bail, contrat, contrat de travail ou tout autre document et à accomplir tout autre acte nécessaire à l'établissement de la Succursale et à ses activités.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2000, vol. 545, fol. 33, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61112/581/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2000.

GESIM S.C.I., Société Civile Immobilière.
Siège social: L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel.

L'an deux mille, le quatre octobre.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

- 1) Romano Zambon, commerçant, né à Dudelange le 20 avril 1952, et son épouse
 - 2) Liliane Quagliani, sans état, née à Dudelange le 19 août 1951, demeurant ensemble à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel,
- propriétaires chacun de cinquante (50) parts sociales de GESIM SCI, avec siège social à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Dudelange du 4 avril 2000, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

D'abord, Romano Zambon déclare céder à Gilles Zambon, étudiant, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, vingt-cinq (25) parts sociales de la société pour le prix de trois cent soixante-quinze mille francs (375.000,- LUF) et

Liliane Quagliani déclare céder à Tom Zambon, étudiant, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, vingt-cinq (25) parts sociales de la société pour le prix de trois cent soixante-quinze mille francs (375.000,- LUF).

Les cessionnaires seront propriétaires des parts sociales cédées et ils auront droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à compter de ce jour.

Les cessionnaires seront subrogés dans tous les droits et obligations attachées aux parts sociales cédées.

A ce sujet, les cessionnaires déclarent avoir eu préalablement à la signature du présent acte connaissance exacte et parfaite de la situation financière de la société tout comme les cédants confirment que les parts sociales cédées ne sont grevées d'aucun gage.

Les prix des cessions sont payables sur première demande des cédants. Sans intérêts jusque-là et ensuite avec les intérêts légaux.

Ensuite, Romano Zambon, Liliane Quagliani, Gilles Zambon et Tom Zambon, seuls associés de la société, se réunissant en assemblée générale extraordinaire, sur ordre du jour conforme ainsi qu'à l'unanimité, prennent les résolutions suivantes:

- 1) Ils donnent leur agrément en ce qui concerne les cessions de parts visées ci-avant.
- 2) Ils décident de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à quatre millions cinq cent mille francs (4.500.000,- LUF), divisé en cent (100) parts de quarante-cinq mille francs (45.000,- LUF) chacune.

En rémunération de leurs apports respectifs, les parts sociales sont attribuées aux apportants comme suit:

| | |
|---|------------|
| 1) Romano Zambon, commerçant, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, vingt-cinq parts sociales | 25 |
| 2) Liliana Assunta Adriana dite Liliane Quagliani, sans état, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, vingt-cinq parts sociales | 25 |
| 3) Gilles Zambon, étudiant, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, vingt-cinq parts sociale . . . | 25 |
| 4) Tom Zambon, étudiant, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, vingt-cinq parts sociales . . . | 25 |
| Total: cent parts sociales | 100 |

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Zambon, L. Quagliani, G. Zambon, T. Zambon et F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 octobre 2000, vol. 853, fol. 50, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 13 octobre 2000.

F. Molitor.

(61252/223/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

GESIM S.C.I., Société Civile Immobilière.
Siège social: L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2000.

(61253/223/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

TELESPARKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 21.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 27 octobre 2000, vol. 545, fol. 55, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2000.

(61402/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

TELESPARKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 21.273.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle reportée des actionnaires,
tenue à Luxembourg le 23 octobre 2000*

Le 23 octobre 2000 à 16.00 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme TELESPARKS S.A. se sont réunis en assemblée générale annuelle reportée au siège de la société.

Monsieur Luc Wagner, élu Président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Monsieur Jean-Philippe Boever; Monsieur Jean-Baptiste Blaschette est élu scrutateur.

Monsieur le Président constate:

- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste a été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés avant l'ouverture de la séance. La liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varientur par les membres du bureau de la présente assemblée, resteront annexées aux présentes.

- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels 1999 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur d'entreprises.
4. Divers.

- Que les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués, qu'ils déclarent avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour et être aptes à tenir la présente assemblée.

- Que la présente assemblée générale est, par conséquent, régulièrement constituée de façon à pouvoir délibérer et statuer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le Président soumet ensuite à l'Assemblée pour examen et approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999.

Après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 1999 soumise par le conseil d'administration et après délibération, l'assemblée générale adopte à l'unanimité les résolutions ci-après:

Première résolution

L'assemblée générale donne acte des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du conseil d'administration ainsi que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999 tels qu'ils sont soumis.

Troisième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice, soit un bénéfice net de LUF 3.796.876,-.

Quatrième résolution

L'assemblée générale donne, pour l'exercice social écoulé, décharge de leur gestion à chacun des administrateurs et de l'exercice de son mandat du réviseur d'entreprises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le souhait.

L. Wagner / J.-P. Boever / J.B. Blaschette

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2000, vol. 545, fol. 55, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61403/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

GROCER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

—
STATUTS

L'an deux mille, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ROSEVARA LIMITED, une société établie et ayant son siège social au 20 Clanwilliam Terrace, Dublin 2 (République d'Irlande),

ici représentée par Madame M.-Rose Dock, directeur général, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark (Iles Anglo-Normandes), le 16 octobre 2000,

2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, une société établie et ayant son siège social au 20 Clanwilliam Terrace, Dublin 2 (République d'Irlande),

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark (Iles Anglo Normandes), le 16 octobre 2000.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme holding qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de GROCER HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi modifiée du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante mille (50.000,-) euros (EUR), divisé en cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros (EUR) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à cinq cent mille (500.000,-) euros (EUR), divisé en cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros (EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 18 octobre 2000 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non, sous forme d'obligations au porteur ou nominatives, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement de l'emprunt obligataire et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 7. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 8. La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas où dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 15 du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 13. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. Les lois modifiées du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2001.
- 2) La première Assemblée Générale annuelle aura lieu en 2002.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

| | |
|--|----|
| 1) ROSEVARA LIMITED, préqualifiée, quarante-neuf actions | 49 |
| 2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, une action | 1 |
| Total: cinquante actions | 50 |

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de cinquante mille (50.000,-) euros est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à deux millions seize mille neuf cent quatre-vingt-quinze (2.016.995,-) francs luxembourgeois.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre-vingt-cinq mille (85.000,-) francs luxembourgeois.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en Assemblée Générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Lionello Ferrazini, économiste, demeurant à Via Salvioni, CH-6862 Rancate, Suisse,
 - b) Monsieur Gérard Muller, économiste, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg et
 - c) Monsieur Fernand Heim, chef-comptable, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

C. CLODE & SONS (IRELAND) LIMITED, une société avec siège au 17 Percy Place, Dublin 4, République d'Irlande.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2006.
- 5) Conformément à l'article 6 des statuts et l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer parmi ses membres un ou plusieurs administrateur(s)-délégué(s) qui, chacun par sa seule signature, peuvent engager valablement la société.
- 6) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M.-R. Dock, A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2000, vol. 126S, fol. 51, case 2. – Reçu 20.170 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2000.

A. Schwachtgen.

(61432/230/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2000.

PARTS INTERNATIONAL BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3856 Schiffflange, 2, rue de la Montagne.

STATUTS

L'an deux mille, le deux octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Didier Lachèvre, dirigeant de société, demeurant à F-77400 Lagny-sur-Marne, 34A, Chemin des Hauts Bouillons.

2. Madame Joëlle Lachèvre-Parmentier, dirigeante de société, demeurant à F-77400 Lagny-sur-Marne, 34A, Chemin des Hauts Bouillons.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PARTS INTERNATIONAL BUSINESS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Schiffflange.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat, la vente et le commerce en général de pièces détachées et accessoires automobile tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra en outre accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de biens immobiliers ou mobiliers se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utile à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de mai à 15.00 heures et pour la première fois en 2001.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2000.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

| | |
|---|-----|
| 1. Monsieur Didier Lachèvre, prénommé, cent cinquante-cinq actions. | 155 |
| 2. Madame Joëlle Lachèvre-Parmentier, prénommée, cent cinquante-cinq actions. | 155 |
| Total: trois cent dix actions. | 310 |

Les actions ont été libérées à concurrence de 25%, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante Euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (1.250.537,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Didier Lachèvre, prénommé,

b) Madame Joëlle Lachèvre-Parmentier, prénommée,

c) UNIVERSE IMPORTS/EXPORTS LIMITED, ayant son siège social à Suite 31, Don House, 30-38 Main Street, Gibraltar.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

SEURGES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 5, rue Glesener.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2006.

5. Le siège social de la société est fixé à L-3856 Schifflange, 2, rue de la Montagne.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du conseil d'administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné, à l'unanimité, en conformité avec les pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Didier Lachèvre, prénommé, comme administrateur-délégué. La société sera engagée par sa seule signature pour les matières de gestion journalière; pour les autres matières, la signature de l'un des deux autres administrateurs sera requise.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Lachèvre, J. Lachèvre-Parmentier, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2000, vol. 126S, fol. 33, case 7. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 24 octobre 2000.

G. Lecuit.

(61111/220/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

DANKALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 52.566.

In the year two thousand, on the thirteenth of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

DANKA HOLDINGS, S.à r.l., a company established in Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich, here represented by Mr Jean-Pierre Leburton, manager, residing in Luxembourg, acting in his capacity as manager of the company.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the only partner of the «limited liability company» (société à responsabilité limitée) existing under the name of DANKALUX, S.à r.l., R. C. n° B 52.566, with registered office in Luxembourg.

- The company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated October 12th, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 1995, page 30956.

- The articles of association have been amended by three deeds of the undersigned notary dated March 19th, March 29th, 1996 and April 9th, 1996, as well as by four deeds of the same notary dated July 1st, 1996, March 27th, 1997, June 20th, 1997 and March 23rd, 1998 published in the Mémorial C, Recueil n° 348 of July 20th, 1996, n° 526 of October 17th, 1996, n° 385 of July 18th, 1997, n° 549 of October 10th, 1997 and n° 478 of June 30th, 1998.

The partner has resolved to provide in the articles of incorporation the possibility for the management to pay interim dividends. He also wishes to determine the conditions under which such distributions may be decided and paid.

As a consequence thereof, a new article 11 is inserted in the articles of incorporation which shall read henceforth as follows:

«**Art. 11.** The management is entitled to pay interim dividends under the following conditions:

a) Financial statements must be drawn up by the management which show that there are sufficient funds available for the distribution.

b) The amount to be distributed cannot exceed the amount of profits made since the end of previous fiscal year the accounts of which have been approved, plus the forwarded profits, as well as payments from free reserves, less the losses put forward and the amounts mandatory put to the legal reserve or to reserves provided for in the articles of association.

c) The decision of the board of directors meeting to distribute interim dividends may only be taken within the 2 months following the drawing of the financial statements, as described in a).

The distribution cannot be decided less than six months after the closing of the previous fiscal year and not before the approval of the annual accounts related to that period.

When a first dividend has been paid, the decision to distribute a new one may only be taken three months at least after the decision has been taken to distribute the first one.

An auditor certifies in a special report to the management that all the above-mentioned conditions have been duly fulfilled.»

The remaining articles of the articles of incorporation numbered from 11 to 13 are therefore renumbered from 12 to 14.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le treize octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DANKA HOLDINGS, S.à r.l., une société ayant son siège social à Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich, ici représentée par Monsieur Jean-Pierre Leburton, gérant, demeurant à Luxembourg, agissant en sa capacité de gérant de la société.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de DAN-KALUX, S.à r.l., R. C. n° B 52.566, avec siège social à Luxembourg.

- La société a été constituée suivant acte du notaire instrumentaire, en date du 12 octobre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 1995, page 30956.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés par trois actes du notaire instrumentaire en date des 19 mars 1996, 29 mars 1996 et 9 avril 1996 publiés au Mémorial C, Recueil n° 348 du 20 juillet 1996 ainsi que par quatre actes du même notaire en date des 1^{er} juillet 1996, 27 mars 1997, 20 juin 1997 et 23 mars 1998, publiés au Mémorial C, Recueil n° 526 du 17 octobre 1996, n° 385 du 18 juillet 1997, n° 549 du 7 octobre 1997 et n° 478 du 30 juin 1998.

L'associé décide de prévoir la possibilité dans les statuts pour la gérance de payer des dividendes intérimaires, et de fixer les conditions pour la décision et le paiement de tels dividendes.

Suite à la décision qui précède, un nouvel article 11 est inséré dans les statuts, lequel aura la teneur suivante:

«**Art. 11.** Le gérant est autorisé à payer des dividendes intérimaires, sous les conditions suivantes:

a) Il est établi un état comptable faisant apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants.

b) Le montant à distribuer ne peut excéder le montant des résultats réalisés depuis la fin du dernier exercice dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

c) La décision du gérant de distribuer un acompte ne peut être prise plus de deux mois après la date à laquelle a été arrêté l'état comptable visé sub a) ci-dessus.

La distribution ne peut être décidée moins de six mois après la clôture de l'exercice précédent, ni avant l'approbation des comptes annuels se rapportant à cet exercice.

Lorsqu'un premier acompte a été distribué, la décision d'en distribuer un nouveau ne peut être prise que trois mois au moins après la décision de distribuer le premier.

d) Le commissaire dans un rapport spécial au gérant vérifie si les conditions prévues ci-dessus ont été remplies.»

En conséquence, les articles existants numérotés de 11 à 13 sont renumérotés de 12 à 14.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais constate, par les présentes qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-P. Leburton, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2000, vol. 126S, fol. 41, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2000.

A. Schwachtgen.

(61208/230/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

DANKALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 52.566.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1224 du 13 octobre 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2000.

A. Schwachtgen.

(61209/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

PIZZA L'ARCOBALENO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 43, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 63.272.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 20 octobre 2000, vol. 136, fol. 63, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2000.

Signature.

(60991/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2000.

C.E.S.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4985 Sanem, 89, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 50.704.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2000, vol. 545, fol. 44, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2000.

(61181/642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

COMMERCIAL INVESTMENT ALCOBENDAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.

In the year two thousand, on the twentieth day of October.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of COMMERCIAL INVESTMENT ALCOBENDAS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 4 July 2000, not yet published (the «Company»). The Articles of Incorporation have been modified pursuant to a deed of the undersigned notary on the 11 July 2000, not yet published.

The meeting is opened at 11.40 a.m. with Mrs Alessandra Bellardi Ricci, maître en droit, residing in Luxembourg, in the Chair,

who appointed as secretary Mrs Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, employee, residing in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Determination of the way in which the Company may be bound by the manager's signature.

2. Subsequent amendment of article 7 of the Articles of Incorporation.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides that the Company will be bound in all circumstances by the individual signature of the sole manager and if there are several managers, by the joint signatures of two managers of the Company.

Second resolution

As a consequence of such amendment, article 7 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 7.** The Company is managed by a board of managers composed of one or more members, appointed and revocable with indication of a reason by the sole member or, as the case may be, the members.

The members of the board of managers are appointed for an unlimited duration and they are vested with the broadest powers with regard to third parties.

The Company will be bound in all circumstances by the individual signature of the sole manager and if there are several managers, by the joint signatures of two managers of the Company.

Special and limited powers may be delegated for determined affairs to one or more agents, either members or not.»
There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée COMMERCIAL INVESTMENT ALCOBENDAS, S.à r.l., ayant son siège social aux 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 juillet 2000, non encore publié (la «Société»). Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 juillet 2000, non encore publié.

L'assemblée est ouverte à onze heures quarante sous la présidence de Madame Alessandra Bellardi Ricci, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui nomme Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Luxembourg, comme secrétaire.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Détermination de la manière dont la Société sera engagée par la signature des gérants.

2. Modification subséquente de l'article 7 des statuts de la Société.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide que la Société sera liée en toutes circonstances par la signature individuelle du seul gérant et s'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 7 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** La Société est administrée par un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs membres, nommés et révocables avec indication d'un motif par l'associé unique ou, selon les cas, les associés.

Les Gérants sont nommés pour une durée indéterminée et sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

La Société sera liée en toutes circonstances par la signature individuelle du seul gérant et s'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants de la Société.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, associés ou non.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Bellardi-Ricci, N. Weyrich, A. Siebenaler et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2000, vol. 126S, fol. 50, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2000.

F. Baden.

(61192/200/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

COMMERCIAL INVESTMENT ALCOBENDAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 76.874.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2000.

F. Baden.

(61193/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

CONSTANTIN LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 63.320.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 545, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2000.

Pour *CONSTANTIN LUX, S.à r.l.*

I. Claeys

Gérant

(61198/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

TANKALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.884.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenu le 3 juillet 2000

Au Conseil d'Administration de TANKALE HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et ce avec effet au 24 juillet 2000.

Luxembourg, le 3 juillet 2000.

Signature

Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2000, vol. 545, fol. 43, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61401/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

TPM COIFFURE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7450 Lintgen, 78, route Principale.
H. R. Luxemburg B 48.914.

Im Jahre zweitausend, den fünften Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

Herr Thomas Trummer, Frisör, wohnhaft in L-3841 Schifflange, 73, rue de Hédange, handelnd als alleiniger Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung TPM COIFFURE, S.à r.l., mit Sitz in L-7450 Lintgen, 78, route Principale.

Welcher Komparsent dem amtierenden Notar Nachfolgendes auseinandersetzte:

Dass die Gesellschaft TPM COIFFURE, S.à r.l. als Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Edmond Schroeder, mit Amtssitz in Mersch am 11. Oktober 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 12 vom 9. Januar 1995,

abgeändert wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Edmond Schroeder am 18. August 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 570 vom 8. November 1995,

und abgeändert wurde in eine Einmanngesellschaft, gemäss Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Edmond Schroeder am 24. Juli 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 56 vom 26. Januar 1998.

Dass die vorgenannte Gesellschaft eingetragen ist beim Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 48.914.

Dass die Gesellschaft ein Kapital hat von 500.000,- LUF eingeteilt in 500 Anteile, welche alle dem einzigen Anteilhaber Herr Thomas Trummer, vorgenannt, zugeteilt sind.

Alsdann ersucht der Komparsent den amtierenden Notar die nachfolgende Änderung zu beurkunden wie folgt:

Einzigster Beschluss

Der Anteilhaber nimmt die Demission der technischen Geschäftsführerin, Frau Thérèse Camarda, Friseurin, wohnhaft in Rameldange an, und ihr wird andurch Entlastung erteilt.

Zum technischen und administrativen Geschäftsführer für unbestimmte Dauer, wird Herr Thomas Trummer, vorgeannt, ernannt.

Der Geschäftsführer hat die weitgehendsten Befugnisse die Gesellschaft durch seine Unterschrift rechtsgültig zu verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat der Komparent mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T.Trummer, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 6CS, fol. 55, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 26. Oktober 2000.

P. Decker.

(61407/206/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2000.

KAMEN S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.286.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 mai 2001 à 14.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

(01717/000/14)

Le Conseil d'Administration.

SUCRAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.757.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 avril 2001 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de pertes et profits et affectation des résultats aux 31 décembre 1996, 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1998.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

(01838/000/16)

Le Conseil d'Administration.

EDITIONS LETZEBURGER JOURNAL S.A., Société Anonyme.**RECTIFICATIF**

A la page 12503 du Mémorial C N° 261 du 11 avril 2001, il y a lieu de lire sous le point 3 de l'ordre du jour:

3. Augmentation du capital social de 10.000.000,- LUF à 20.169.950,- LUF équivalant à 500.000,- Euro - par incorporation de réserves.

(01841/xxx/8)

MONAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.880.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2001 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01169/795/16)

Le Conseil d'Administration.

AJAX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.408.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 mai 2001 à 10.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Nomination des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

I (01178/660/16)

Pour le Conseil d'Administration.

JULIUS BAER MULTIINVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 60.225.

Die diesjährige

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre der JULIUS BAER MULTIINVEST, SICAV wird bei der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, am 8. Mai 2001 um 13.00 Uhr stattfinden.

Tagesordnung:

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
 - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
 - b) Bericht der Wirtschaftsprüfer
2. Abnahme von Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2000
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2000
4. Genehmigung der vom Verwaltungsrat beantragten Dividendenausschüttungen
5. Wahl des Verwaltungsrates und der Revisionsstelle für das Geschäftsjahr 2001
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir aus organisatorischen Gründen, sich bis zum 2. Mai 2001 bei der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, z.H. Frau Bärbel Frey, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg (Fax Nr. +352/ 4590-3331), anzumelden.

JULIUS BAER MULTIINVEST, SICAV

Der Verwaltungsrat

I (01733/584/28)

RENU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 13.155.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 mai 2001 à 9.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01284/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CHERI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.857.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 mai 2001 à 16.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998, 1999 et 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01290/795/16)

Le Conseil d'Administration.

JULIUS BAER MULTICOOPERATION, SICAV, Investmentgesellschaft mit veränderlichem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
H. R. Luxemburg B 44.963.

Die diesjährige

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre der JULIUS BAER MULTICOOPERATION SICAV, wird bei der CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg am 8. Mai 2001 um 15 Uhr stattfinden.

Tagesordnung:

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
 - a) Geschäftsbericht der Verwaltungsrates
 - b) Bericht der Wirtschaftsprüfer
2. Abnahme von Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2000
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2000
4. Genehmigung der von Verwaltungsrat beantragten Dividendenausschüttungen
5. Wahl des Verwaltungsrates und der Revisionsstelle für das Geschäftsjahr 2001
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir aus organisatorischen Gründen, sich bis zum 3. Mai 2001 bei der CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A., Frau Alexandra Gardenghi, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Fax Nr. +352 47674228), anzumelden.

JULIUS BAER MULTICOOPERATION, SICAV

Der Verwaltungsrat

I (01783/755/29)

JUBA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.036.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 mai 2001 à 9.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01291/795/14)

Le Conseil d'Administration.

WILBURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 71.317.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 mai 2001 à 16.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01292/795/14)

Le Conseil d'Administration.

HOLLEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.515.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 mai 2001 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01293/795/16)

Le Conseil d'Administration.

ROSCOFF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.354.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2001 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01294/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ACUAZAHARA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 52.142.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 mai 2001* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01337/657/15)

MONTICELLO PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.220.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *22 mai 2001* à 9.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 22 mars 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (01364/795/14)

Le Conseil d'Administration.

PROVENTUS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.128.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav PROVENTUS à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *mardi 8 mai 2001* à 14.30 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Changement de la dénomination social en PAM (L)
- Refonte complète des statuts afin de donner pouvoir au Conseil d'Administration de créer, de fermer et de fusionner des compartiments, de créer des fractions d'actions et, à l'intérieur de chaque compartiment, de créer des classes d'actions différentes.

La refonte des statuts devrait permettre à la Sicav d'adopter le statut de Sicav de la Partie I de la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif. La Partie I de cette loi reprend les dispositions de la directive européenne du 20 décembre 1985 (85/611/CEE).

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès de:

BANQUE DE LUXEMBOURG S.A., 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PETERCAM S.A., Société de Bourse, 19, place Sainte-Gudule, B-1000 Bruxelles

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le projet de texte des statuts coordonnés comprenant les changements proposés ainsi que le projet du prospectus d'émission sont à la disposition des Actionnaires pour examen au siège social de la Sicav et auprès des agents repris ci-dessus.

Entre-temps, les Actionnaires qui seraient opposés aux changements proposés peuvent demander le remboursement de leurs actions aux conditions du prospectus d'émission sans application de frais de sortie.

I (01786/755/31)

Le Conseil d'Administration.

COPARRINAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.910.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2001 à 14.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 19 mars 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (01365/795/19)

Le Conseil d'Administration.

SYRON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.981.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 mai 2001 à 14.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01372/795/14)

Le Conseil d'Administration.

JABELMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.811.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 mai 2001 à 11.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Pour assister valablement à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs actions dans une institution située au Luxembourg ou à la Société CABRA S.A., Calesbergdreef, 5, B-Schoten.

I (01375/795/16)

Le Conseil d'Administration.

GARDENIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 14.854.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 7 mai 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01399/506/16)

Le Conseil d'Administration.

AIMA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 45.065.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01409/534/16)

Le Conseil d'Administration.

ARMITAGE SECURITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 43.053.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, le 7 mai 2001 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01411/534/16)

Le Conseil d'Administration.

JULIUS BAER MULTIPARTNER, SICAV, Investmentgesellschaft mit veränderlichem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
H. R. Luxemburg B 75.532.

Die diesjährige

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre der JULIUS BAER MULTIPARTNER SICAV, wird bei der CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg am 8. Mai 2001 um 15 Uhr stattfinden.

Tagesordnung:

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
 - a) Geschäftsbericht der Verwaltungsrates
 - b) Bericht der Wirtschaftsprüfer
2. Abnahme von Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2000
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2000
4. Genehmigung der von Verwaltungsrat beantragten Dividendenausschüttungen
5. Wahl des Verwaltungsrates und der Revisionsstelle für das Geschäftsjahr 2001
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir aus organisatorischen Gründen, sich bis zum 3. Mai 2001 bei der CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A., Frau Alexandra Gardenghi, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Fax Nr. +352 47674228), anzumelden.

JULIUS BAER MULTIPARTNER, SICAV

Der Verwaltungsrat

I (01784/755/29)

ARRAXIS S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 58.855.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 8. Mai 2001 um 11.00 Uhr, in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und des Berichtes des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2000
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

I (01412/534/17)

Der Verwaltungsrat.

NITLUX A.G., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 19.359.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 8. Mai 2001 um 11.00 Uhr, in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und des Berichtes des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2000
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

I (01419/534/17)

Der Verwaltungsrat.

JULIUS BAER MULTISTOCK, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxemburg, 69, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 32.188.

Die diesjährige

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre der JULIUS BAER MULTISTOCK, SICAV wird bei der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme, 69, route d'Esch, L-2953 Luxemburg, am 8. Mai 2001 um 14.00 Uhr stattfinden.

Tagesordnung:

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
 - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
 - b) Bericht der Wirtschaftsprüfer
2. Abnahme von Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2000
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2000
4. Genehmigung der vom Verwaltungsrat beantragten Dividendenausschüttungen
5. Wahl des Verwaltungsrates und der Revisionsstelle für das Geschäftsjahr 2001
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir aus organisatorischen Gründen, sich bis zum 2. Mai 2001 bei der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, z.H. Frau Bärbel Frey, 69, route d'Esch, L-2953 Luxemburg (Fax Nr. +352/ 4590-3331), anzumelden.

JULIUS BAER MULTISTOCK, SICAV

Der Verwaltungsrat

I (01734/584/28)

RBR GROUPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.135.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01421/534/16)

Le Conseil d'Administration.

SOPHIE INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 64.221.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01422/534/16)

Le Conseil d'Administration.

TERZO MILLENNIO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.823.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (01423/534/17)

Le Conseil d'Administration.

VALFONDS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 240, rue de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 21.092.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 8 mai 2001 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport intermédiaire du liquidateur
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Divers

I (01586/506/13)

Le Conseil d'Administration.

MF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 66.452.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 14.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (01537/806/16)

Le Conseil d'Administration.

IMMO INTER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 31.321.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2001 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (01546/806/15)

Le Conseil d'Administration.

CARUSO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 77.539.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 mai 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01596/045/16)

Le Conseil d'Administration.

PROGRES FAMILIAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 7.361.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 mai 2001 à 11.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes

5. Nominations statutaires

6. Divers

I (01636/029/18)

Le Conseil d'Administration.

GLOBAL COM ONLINE.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 71.287.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 mai 2001 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01597/045/16)

Le Conseil d'Administration.

MONTANA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.309.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 8 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01623/755/16)

Le Conseil d'Administration.

DYATEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 15.389.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 9 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Conversion en euros du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998

I (01671/506/20)

Le Conseil d'Administration.

UNIVERSAL GROUP FOR INDUSTRY AND FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 25.651.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 7 mai 2001 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01624/755/16)

Le Conseil d'Administration.

JULIUS BAER MULTICASH, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 36.405.

Die diesjährige

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre der JULIUS BAER MULTICASH, SICAV wird bei der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, am 8. Mai 2001 um 16.00 Uhr stattfinden.

Tagesordnung:

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
 - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
 - b) Bericht der Wirtschaftsprüfer
2. Abnahme von Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2000
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2000
4. Wahl des Verwaltungsrates und der Revisionstelle für das Geschäftsjahr 2001
5. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir aus organisatorischen Gründen, sich bis zum 2. Mai 2001 bei der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, z.H. Frau Bärbel Frey, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg (Fax Nr. +352/ 4590-3331), anzumelden.

JULIUS BAER MULTICASH, SICAV

Der Verwaltungsrat

I (01736/584/27)

RANCOIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.096.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 mai 2001 à 11.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01637/029/18)

Le Conseil d'Administration.

ZUBARAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 60.501.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 mai 2001 à 10.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01638/029/18)

Le Conseil d'Administration.

ARQUINOS AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.754.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 mai 2001 à 10.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01639/029/18)

Le Conseil d'Administration.

I.S.T. - INTERNATIONAL SPEDITION UND TRANSPORT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 14.213.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 9 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01672/506/15)

Le Conseil d'Administration.

BARFIELD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.386.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 mai 2001 à 10.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (01640/029/19)

*Le Conseil d'Administration.***COPAIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.088.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 mai 2001 à 14.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01641/029/18)

*Le Conseil d'Administration.***LIPPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.093.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 mai 2001 à 10.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01642/029/18)

*Le Conseil d'Administration.***MACHRIHANISH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.094.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 mai 2001 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes

5. Nominations statutaires
6. Divers
I (01643/029/18)

Le Conseil d'Administration.

OPTIMETRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.448.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 mai 2001 à 10.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01644/029/18)

Le Conseil d'Administration.

POLOWANIE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.757.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 mai 2001 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01645/029/18)

Le Conseil d'Administration.

MINUSINES, Société Anonyme.

Siège social: L-1022 Luxembourg, 8, rue François Hogenberg.
R. C. Luxembourg B 3.825.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 8 mai 2001 à 10.00 heures au siège social de la Société.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'entreprises indépendant.
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au plus tard le jeudi 3 mai dans une banque de la place (article 17 des statuts).

I (01675/000/19)

Le Conseil d'Administration.

METALS FINANCE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 19, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 42.533.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 8 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01673/506/15)

Le Conseil d'Administration.

VATEM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.487.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 8 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01674/506/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL GOLF AND LEISURE, Société Anonyme.

Siège social: L-9748 Eselborn, Mecherwee.
R. C. Diekirch B 1.840.

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société INTERNATIONAL GOLF AND LEISURE S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 4 mai 2001 à 16.00 heures au siège de la société:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration.
2. Rapport du Réviseur d'entreprises.
3. Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion au 31 décembre 2000.
Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs.
5. Décharge au Réviseur d'entreprises.
6. Elections statutaires.

N.B. Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs actions cinq jours avant l'assemblée aux guichets de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

I (01677/000/21)

Le Conseil d'Administration.

REAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 47.378.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 mai 2001 à 15.30 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2000

3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (01686/806/15)

Le Conseil d'Administration.

VEGA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 21.175.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 10 mai 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01688/029/18)

Le Conseil d'administration.

TRIDEX A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.871.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 10 mai 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01689/029/18)

Le Conseil d'administration.

PARKER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.952.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 10 mai 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01690/029/18)

Le Conseil d'administration.

KENT INTER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.570.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 10 mai 2001 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01691/029/18)

Le Conseil d'administration.

GUARDAMAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.976.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 10 mai 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (01692/029/19)

Le Conseil d'administration.

PATRIMOINE FUND SELECT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.852.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV PATRIMOINE FUND SELECT à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 8 mai 2001 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000
- Affectation des résultats
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
- Nominations statutaires

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG S.A., à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01744/755/22)

Le Conseil d'Administration.

O.G.M. (OMNIUM GENERAL DES MEDIAS) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.876.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 9 mai 2001 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01693/029/18)

Le Conseil d'administration.

INTERDEM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 62.664.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 9 mai 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (01694/029/19)

Le Conseil d'administration.

JULIUS BAER MULTIBOND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 32.187.

Die diesjährige

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre der JULIUS BAER MULTIBOND, SICAV wird bei der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, am 8. Mai 2001 um 11.00 Uhr stattfinden.

Tagesordnung:

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
 - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
 - b) Bericht der Wirtschaftsprüfer
2. Abnahme von Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2000
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2000
4. Genehmigung der vom Verwaltungsrat beantragten Dividendenausüttungen
5. Wahl des Verwaltungsrates und der Revisionsstelle für das Geschäftsjahr 2001
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir aus organisatorischen Gründen, sich bis zum 2. Mai 2001 bei der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, z.H. Frau Bärbel Frey, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg (Fax Nr. +352/ 4590-3331), anzumelden.

JULIUS BAER MULTIBOND, SICAV

Der Verwaltungsrat

I (01735/584/28)

FRANCIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.372.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 9 mai 2001 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01695/029/18)

Le Conseil d'administration.

EXPLOR HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.653.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 9 mai 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (01696/029/19)

Le Conseil d'administration.

ENFACE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.757.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 9 mai 2001 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01697/029/18)

Le Conseil d'administration.

INTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 10.409.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 mai 2001 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01714/045/16)

Le Conseil d'Administration.

INVERTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.851.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 10 mai 2001 à 15.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01737/755/16)

Le Conseil d'Administration.

**INTERCONTINENTAL GROUP FOR COMMERCE, INDUSTRY AND FINANCE S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 14.070.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 7 mai 2001 à 11.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01738/755/17)

Le Conseil d'Administration.

GLOBAL CONSOLIDATED TRUST.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 54.921.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of the Company, which will be held at the registered office, on May 7, 2001 at 11.00 a.m.

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance sheet and the profit and loss accounts as at December 31, 2000.
3. Discharge to the Directors.

4. Election or re-election of the Board of Directors.
5. Re-election of the Statutory Auditor.
6. Miscellaneous.

Resolutions at the Meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of the votes of those present or represented. A shareholder may act at the Meeting by proxy.

I (01743/755/19)

The Board of Directors.

LISHOLD FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.729.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi *10 mai 2001* à 16.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01745/755/16)

Le Conseil d'Administration.

KB LUX VENTURE CAPITAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 68.614.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le *7 mai 2001* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
- Décharge aux Administrateurs.
- Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le *28 avril 2001* au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

I (01785/755/21)

Le Conseil d'Administration.

SUDRING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9088 Ettelbruck, 147, rue de Warken.
R. C. Diekirch B 5.159.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme SUDRING HOLDING S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi *2 mai 2001* à 11.00 heures au siège social de la société à L-9088 Ettelbruck, 147, rue de Warken.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 147, rue de Warken à L-9088 Ettelbruck.

I (01836/000/17)

Le Conseil d'Administration.

CHANDRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.192.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme CHANDRA S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 2 mai 2001 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

I (01837/000/17)

Le Conseil d'Administration.

MOBILITY INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 73.861.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (01842/000/17)

Le Conseil d'Administration.

INVESTITRE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 66.539.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 2 mai 2001 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euros et modification de l'article y afférent des statuts;
5. Divers.

I (01840/000/17)

Le Conseil d'Administration.

EURO-2000 PROJECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 66.147.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu lundi 7 mai 2001 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euros et modification de l'article y afférent des statuts;
5. Divers.

I (01839/000/17)

*Le Conseil d'Administration.***IBEKS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 64.104.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 16.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (01843/000/17)

*Le Conseil d'Administration.***CLERGEON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 73.362.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (01844/000/17)

*Le Conseil d'Administration.***PRICOURT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 68.458.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (01845/000/17)

Le Conseil d'Administration.

NORY EUROPEAN EQUITIES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.232.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (01846/000/17)

Le Conseil d'Administration.

CARRY EUROPEAN MARKETS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.793.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2001 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (01847/000/17)

Le Conseil d'Administration.

LUSALUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 54.832.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (01848/000/17)

Le Conseil d'Administration.

HOLDINA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 3.971.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2001 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

I (01849/000/17)

*Le Conseil d'Administration.***SELVA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.328.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 avril 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (00749/534/15)

*Le Conseil d'Administration.***EDITIONS LETZEBURGER JOURNAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 123, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 5.056.

Les actionnaires sont invités à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIREqui se tiendra le vendredi 27 avril 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, 123, rue Adolphe Fischer (4^e étage).*Ordre du jour:*

1. Communication des décisions prises par l'assemblée annuelle des actionnaires du 9 mars 2001.
2. Rapport du réviseur d'entreprises.
3. Augmentation du capital social de 10.000.000,- LUF à 20.169.950,- LUF - équivalant à 500.000,- Euros - par incorporation de réserves.
4. Mise en concordance des statuts avec la décision précédente.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 17 des statuts.

II (01007/000/19)

*Le Conseil d'administration.***HILOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.813.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Quitus des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
4. Conversion du capital social en Euro.
5. Divers.

II (01335/657/15)

PROCOMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 57.877.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer, le vendredi 27 avril 2001 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, comptes de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (01507/317/18)

Le Conseil d'Administration.

ALP INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 34.922.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Quitus des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01338/657/14)

DICAM WORLD WIDE INVESTMENT FUND, Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 21.325.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of DICAM WORLD WIDE INVESTMENT FUND, Sicav will be held at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. in Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, on 27 April 2001 at 2.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Presentation of the management report of the Directors and the report of the Auditor.
2. To approve the statement of net assets and the statement of operations for the year ended 31 December 2000.
3. To discharge the Directors with respect of their performance of duties during the year ended 31 December 2000.
4. Statutory elections:
 - To ratify the co-optation of Mr Yutaka Ono as Director in replacement of Mr Hirofumi Matsuura who resigned on November 2, 2000.
 - To renew the mandate of Mr Yutaka Ono, Kiyotaka Hoshino, Nobumasa Wakabayashi and Michel Waringo as Directors to serve until the next annual general meeting of shareholders.
 - To renew the mandate of PricewaterhouseCoopers Luxembourg as the Independent Auditor to serve until the next annual general meeting of shareholders.
5. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum for the statutory general meeting is required and that decisions will be taken at the majority of the shares present or represented at the meeting.

In order to take part at the statutory meeting of 27 April 2001, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the Fund or with the following Bank: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

II (01609/755/31)

The Board of Directors.

IMMOBRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 36.544.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Quitus des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01343/657/15)

PERT V, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.560.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 avril 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (01355/045/17)

Le Conseil d'Administration.

ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.028.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND will be held at its registered office at 13, rue Goethe, Luxembourg on Wednesday April 25, 2001 at 3.00 p.m. (local time) for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. To approve the annual report incorporating the auditors' report and audited financial statements for the fiscal year ended December 31, 2000.
2. To discharge the Directors with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended December 31, 2000.
3. To re-elect the following persons as Directors, each to hold office until the next Annual General Meeting of Shareholders:
Dave H. Williams, Chairman
Nigel Fielding
Charles B. Schaffran
David T. Smith
4. To re-elect ERNST & YOUNG as independent auditors of the company for the forthcoming fiscal year.
5. To approve the remuneration of Directors.
6. To transact such business as may properly come before the meeting.

Resolutions on the agenda of the Annual General Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the Meeting.

April 2, 2001

II (01604/041/28)

By Order of the Board of Directors.

FL TRUST ASIA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 26, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.447.

Messieurs les Actionnaires de FL TRUST ASIA (la «Société») sont invités à participer à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra au siège social le mercredi 2 mai 2001 à 15.00 heures afin de délibérer sur les points suivants:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des états financiers établis au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Statutaire. Les décisions seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Pour être admis à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions auprès des banques dont le nom et l'adresse figurent ci-dessous où ils peuvent également obtenir le texte des résolutions qui sont proposées ainsi que les procurations. Les actions ainsi que les procurations doivent être déposées cinq jours francs avant l'Assemblée auprès de l'une des banques suivantes:

- BANQUE FERRIER LULLIN (LUXEMBOURG) S.A.,
26, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
- FERRIER LULLIN & CIE S.A.,
15, rue Petitot, CH-1211 Genève 11.

II (01443/584/26)

Le Conseil d'Administration.

EUROBLI FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 22.918.

Les Actionnaires d'EUROBLI FUND (la «Société») sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires («l'Assemblée») de la Société, qui se tiendra au siège social, 10A, boulevard Royal, Luxembourg, le mardi 2 mai 2001 à 16.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000.
3. Affectation des résultats.
4. Donner quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice social clos au 31 décembre 2000.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister ou se faire représenter à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée, soit au siège social de la société, soit aux guichets des établissements suivants, où des formules de procuration sont disponibles:

- au Luxembourg: BNP PARIBAS LUXEMBOURG
10A, boulevard Royal
L-2093 Luxembourg
- en Belgique BANQUE BACOB
25, rue de Trèves
B-1040 Bruxelles
BANQUE ARTESIA
30, boulevard du Roi Albert II
B-1000 Bruxelles
DEXIA BANQUE
44, boulevard Pachéco
B-1000 Bruxelles

Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée.

II (01444/755/40)

Pour le Conseil d'Administration.

VLIMMO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.279.

—
Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire pour la période du 1^{er} janvier 2001 au 27 avril 2001
5. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire et nomination de leurs remplaçants
6. Délibération sur le transfert de siège social
7. Divers

II (01650/795/18)

Le Conseil d'Administration.

FRAMACECS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 69.685.

—
Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (01550/696/14)

Le Conseil d'Administration.

TOPSELECT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.018.

—
Nous vous prions de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires (l'«Assemblée») de TOPSELECT (ci-après dénommée la «Société») qui se tiendra le lundi 30 avril 2001 à 14.00 heures, au siège de la Société et qui aura pour

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises de la Société au 31 décembre 2000.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée.
7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social de la Société, où des formulaires de procuration sont disponibles.

II (01511/755/25)

Pour le conseil d'Administration.

HESPERIDES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 24.146.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1999 et 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01548/696/16)

Le Conseil d'Administration.

HADMOUNT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 71.886.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01549/696/16)

Le Conseil d'Administration.

BLUE DANUBE FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
H. R. Luxemburg B 42.248.

Der Verwaltungsrat der obengenannten Sicav freut sich, die Aktionäre der Gesellschaft zur

JÄHRLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

am 27. April 2001 um 11.00 Uhr am Sitz des Fonds einzuladen.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des unabhängigen Rechnungsprüfers
2. Genehmigung der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2000 und Beschluss über die Verwendung des Ertrages (d.h. Vorschlag, die folgenden Dividenden auszuschütten:
 - EUR 27,00 pro Aktie an die Aktionäre des Blue Danube Fund Sicav - Diversified Futures,
 - EUR 46,00 pro Aktie an die Aktionäre des Blue Danube Fund Sicav - Futures Select.
 Der Dividendenabschluss erfolgt am 27. April 2001, Auszahlungstag ist der 4. Mai 2001.)
3. Entlastung der Direktoren und des unabhängigen Rechnungsprüfers bezüglich der Ausübung ihrer Pflichten während des Geschäftsjahres, das am 31. Dezember 2000 endete.
4. Statutenmässige Wahlen.
5. Allfälliges.

Der Jahresbericht zum 31. Dezember 2000 steht den Aktionären am Sitz der Gesellschaft zur Verfügung.

Die Aktionäre sind darauf hingewiesen, dass für gültig gefasste Beschlüsse kein Quorum erforderlich ist. Beschlussfassungen bedürfen der einfachen Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre.

Um an der Versammlung teilzunehmen, müssen Besitzer von Inhaberanteilen ihre Aktien zumindest 48 Stunden vor der Versammlung am Sitz der CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, hinterlegen.

II (01649/755/28)

Der Verwaltungsrat.

FINWORLDGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 69.389.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 13.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (01551/696/14)

Le Conseil d'Administration.

FINEUROGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 69.387.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (01552/696/14)

Le Conseil d'Administration.

E.H.I. EURO HOTEL INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 72.268.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (01553/696/14)

Le Conseil d'Administration.

B.P.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 61.645.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01554/696/16)

Le Conseil d'Administration.

FICA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 20.605.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le vendredi 27 avril 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en Euros et modification de l'article y afférent des statuts;
5. Divers.

II (01610/000/16)

Le Conseil d'Administration.

LEGG MASON WORLDWIDE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.031.

Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of LEGG MASON WORLDWIDE (the «Company») which will take place at the offices of the Company at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, on April 27, 2001 at 3.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. To approve the annual report comprising the audited accounts of the Company for the fiscal year ended December 31, 2000 and to approve the auditors' report thereon;
2. To discharge the Directors with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended December 31, 2000;
3. To approve the co-optation of Ms Michèle Eisenhuth, residing in Luxembourg as Director of the Company in replacement of Mr Marc Boulanger with effect as of December 1, 2000;
4. To elect Ms Michèle Eisenhuth of the Company to serve until the Annual General meeting of Shareholders which will approve the financial statements for the financial year ended December 31, 2005;
5. To appoint ERNST & YOUNG, Luxembourg, as the independent auditors for the following fiscal year;
6. To transact such other business as may properly come before the meeting.

Only shareholders on record at the close of business on April 25, 2001 are entitled to vote at the Annual General Meeting of shareholders and at any adjournments thereof.

Proxy forms are available free of charge at the registered office of the Company.

Shareholders are advised that the resolutions are not subject to specific quorum of majority requirements.

II (01613/801/27)

The Board of Directors.

G.E.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.872.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 17.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01770/005/17)

Le Conseil d'Administration.

FORTIS JAPAN FONDS, SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 56.153.

—

Shareholders of FORTIS JAPAN FONDS S.A. («the Company») are herewith invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the Company on Friday *April 27, 2001* at 11.00 a.m. at its registered office 50, avenue J.F. Kennedy, L-295 Luxembourg, for considering and solving up the following matters:

Agenda:

1. Management Report of the Board of Managing Directors
2. Report of the Statutory Auditor
3. Presentation and approval of the Balance Sheet and Profit and Loss Account as at December 31, 2000
4. Allocation of results
5. Discharge of the Board of Managing Directors and Statutory Auditor for the year terminating as at December 31, 2000
6. Extension of the appointment of Fortis Funds (Nederland) N.V., represented by Mr A.P. Schouws RA and Mr J.A. de Pooter, Project Manager Bancassurance of Fortis Bank Malaysia and of Mr P.R. Stout, Senior Portfolio Manager and Managing Director of FORTIS OBAM N.V. as members of the Board of Directors of the Company
The Board of Managing Directors shall consist of the following persons until the Statutory Annual General Meeting of Shareholders approving the accounts as at December 31, 2001:
 1. FORTIS FUNDS (Nederland) N.V., represented by Mr A.P. Schouws RA;
 2. Mr J.A. de Pooter, Project Manager Bancassurance of Fortis Bank Malaysia;
 3. Mr P.R. Stout, Senior Portfolio Manager and Managing Director of FORTIS OBAM N.V.
7. Ratification of the resignation of Messrs F.J.A. van den Spiegel and S. von Habsburg as members of the Board of Supervisory Directors
8. Appointment of Messrs R.A.H. van der Meer, B. s'Jacob and E.A. Jens as members of the Supervisory Board of Supervisory Directors
Until the Annual General Meeting of Shareholders approving the accounts as at December 31, 2001 the Board of Supervisory Directors will consist of:
 1. Mr R.A.H. van der Meer, Chairman;
 2. Mr B. s'Jacob;
 3. Mr E.A. Jens.
9. The company KPMG Audit with its registered office at L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer is proposed as statutory auditor until the Statutory Annual General Meeting of Shareholders of 2001.
10. Miscellaneous

In order to be able to attend the Annual General Meeting of Shareholders, the holders of bearer shares and persons who derive their meeting rights in another way must deposit their share certificates or other documents evidencing their rights against proof of receipt at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. at 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, or at the head office of FORTIS BANK (Nederland) N.V., at Rokin 55, NL-1012 KK Amsterdam on or before April 20, 2001.

Holders of registered shares and persons who derive their meeting rights in another way from registered shares must, in order to be able to attend the Annual General Meeting and to participate in the votes, notify the Board of Managing Directors at the registered address of the Company in advance in writing of their intention to do so on or before April 20, 2001.

The Company will consider as a shareholder of the Company the person mentioned in a written statement issued by a participant of NECIGEF showing the number of shares held by the person mentioned in the statement until the meeting will have been closed, provided that the declaration will be deposited at the offices of either BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. at 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, or of FORTIS BANK (Nederland) N.V., at Rokin 55, NL-1012 KK Amsterdam on or before April 20, 2001.

The agenda of the Annual General Meeting as well as the annual report 2000 may be obtained free of charge at the aforementioned offices and at FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT at Archimedeslaan 6, NL-3584 BA Utrecht.

Each share is entitled to one vote and the resolutions of the Annual General Meeting of Shareholders are passed by a simple majority vote of the shareholders present or represented.

Luxembourg, April 19, 2001.

II (01562/584/60)

The Board of Managing Directors.